

PRESENTS: MM. MUFFAT Sophie, GEROUDET David, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, GEROUDET Francis, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, , VANSCHEEUWYCK Marie-Ange.

ABSENTE EXCUSEE : MM. CAVET Carole, RAMEL Benoît.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mr GEROUDET David

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2024

Les membres du Conseil municipal approuvent le compte rendu à l'unanimité.

2. FONCIER :

Classement dans le domaine public des parcelles :

- 0A442 et 0A4427 situées Route des Etoves ;
- 0A3548 située Route des Nants

Les parcelles étant affectées à l'usage direct du public doivent être classées dans le domaine public communal.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

3. ENVIRONNEMENT :

Valorisation des actions en maîtrise d'ouvrage de la commune de La Côte d'Arbroz – Contrat départemental Haute-Savoie Nature du Haut-Chablais.

La commune s'engage à porter les sous-opérations décrites dans le tableau ci-dessous ainsi que la mise en œuvre du futur plan de gestion du site Col de l'Encrenaz – Col Ratti à labelliser Haute-Savoie Nature, en tant que maître d'ouvrage du contrat sur la période 2025-2027 sous réserve du retour d'instruction du dossier et des taux de subvention alloués par le Département et les autres co-financeurs.

PLAN DE FINANCEMENT - INVESTISSEMENT								
FICHE ACTION	OPÉRATION		SOUS-OPÉRATION	MONTANT INDICATIF HT ACTIONS	CD74		MO	
					% INDICATIF	MONTANT INDICATIF HT	% INDICATIF	MONTANT INDICATIF HT
3	3.1	Voirie pastorale	Amélioration de la desserte interne - UP L'Aulp	90 000,00 €	50%	45 000,00 €	50%	45 000,00 €
	3.2	Amélioration de l'accès à la ressource en eau et potabilisation	Création de points d'abreuvement - UP L'Aulp	25 000,00 €	80%	20 000,00 €	20%	5 000,00 €
4	4.2.1	Réaliser le plan d'action de restauration de l'alpage dégradé	Diagnostic pastoral - UP L'Aulp	3 250,00 €	50%	1 625,00 €	50%	1 625,00 €
	4.2	Accompagner et réaliser les travaux de restauration	4.2.3 Traiter les effluents des bâtis d'alpage - Amélioration plateforme de traite - UP L'Aulp	35 000,00 €	50%	17 500,00 €	50%	17 500,00 €
	4.3	Reconquérir les zones pastorales délaissées	Débroussaillage - UP L'Aulp	15 000,00 €	50%	7 500,00 €	50%	7 500,00 €
5	5.2	Intervenir via des entreprises spécialisées sur les travaux de réouverture	Zone de coteaux intermédiaires enrichées - 3 parcelles ciblées (21,9 ha)	25 725,00 €	50%	12 862,50 €	50%	12 862,50 €
TOTAL				193 975,00 €		104 487,50 €		89 487,50 €
Pour mémoire (MO non déterminées à ce jour)				176 667,00 €	50%	88 333,50 €	50%	88 333,50 €
Action B2 - Mise en œuvre du plan de gestion Col de l'Encrenaz - Col Ratti								

PLAN DE FINANCEMENT - FONCTIONNEMENT							
FICHE ACTION	OPÉRATION	SOUS-OPÉRATION	MONTANT INDICATIF HT ACTIONS	CD74		MO	
				% INDICATIF	MONTANT INDICATIF HT	% INDICATIF	MONTANT INDICATIF HT
Pour mémoire (MO non déterminées à ce jour)							
Action B2 - Mise en œuvre du plan de gestion Col de l'Encrenaz - Col Ratti			15 275,00 €	50%	7 637,50 €	50%	7 637,50 €

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

4. URBANISME :

❖ Modification du PLUi-H : changement de destination

La Communauté de Communes du Haut-Chablais a approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Plan Local pour l'Habitat (PLUi-H) le 13 septembre 2019. A la relecture du document, le recensement des changements de destination a été complété.

La commune sollicite la CCHC pour lancer une procédure de modification adaptée du PLUi-H susvisé qui permettra de changer de destination les bâtiments suivants :

- 547 chemin de l'Eau ;
- 219 Chemin de la Marée ;
- 2538 Route de Taninges ;
- 899 Chemin des Praz ;
- 1766 Chemin des Praz ;
- 1864 Chemin des Praz ;
- 156 Chemin de la Meyre ;
- 158 Chemin de la Meyre.

Cette décision est approuvée à 6 voix pour et 1 abstention.

❖ Examen des dossiers en cours

Permis de construire

Mr PARIS	Route des Grainetiers	Transfert	Accordé
Mr et Mme JOUVET	Route de la Côte	Construction chalet	Accordé
Mr et Mme GUENAU	Route du Plan	Construction chalet	Refusé
Mr et Mme CAROFF	Route des Nants	Transfert	En cours d'instruction

Déclaration préalable :

Mme STEELE	Route de la Mériver	Agrandissement terrasse	Accordé
Mr FENLON	Route Auguste Ramel	Modificatif grenier	Accordé
Mr SPECQ	Route du Plan	Transf. garage en chambre	Accordé
Mr MATHIEU	Route de la Mériver	Création abri voiture	En cours d'instruction
Mr GEROUDET	Route de la Côte	Division foncière	En cours d'instruction

5. QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ Forêts : TRAVAUX 2024 - la plantation n'ayant pas été financée par le département, les dégagements ne peuvent pas être financés par celui-ci. La subvention demandée au département n'a donc pas été accordée.

Le financement sera 100% communal.

- ❖ Dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales :
Dotation dite « Natura 2000 » : dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales.
La réforme de la dotation en loi de finances pour 2024 a conduit à élargir les critères d'éligibilité.
Ce sont :
 - toutes les communes rurales ;
 - sans critère de richesse : le critère de potentiel financier n'est plus pris en compte ;
 - dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée.Versement 2024 pour La Côte d'Arbroz : 8 880 €.

- ❖ Remerciements pour les subventions accordées :
 - Enfance Sportive de la Vallée d'Aulps ;
 - APEI.

- ❖ Discussion en cours sur une parcelle communale route des Avorzis.

- ❖ Point sur les travaux du Chalet d'Alpage.
Validation du devis pour le changement de la porte de garage.

- ❖ Travaux sur les ouvrages d'arts à réaliser :
Recherche de subventions avant la validation des devis.

- ❖ OAP du Chef Lieu : suite à un dépassement financier important de la valorisation des travaux par les entreprises et les bureaux d'étude, la commune sera informée de la suite donnée à l'opération par CARE Promotion début septembre.

- ❖ Micro-Folie : **Rendez-vous à la Salle du Mont Chery le jeudi 12 septembre à 19h !**
La Micro-Folie du Haut-Chablais vous propose une soirée découverte autour des Sports de glisse et de la Montagne... dans l'Art !
Grâce à son Musée Numérique, (re) découvrez les grands champions des Sports de glisse, ainsi que la Montagne à travers les yeux et les pinceaux de nombreux artistes !!!

Prochain conseil le 9 septembre 2024 à 19h.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21 h.

Le Maire,
Sophie MUFFAT



Le secrétaire,
GEROUDET David